

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### DOCTRINE

#### POUR « L'ŒUVRE DE LA PRESSE CATHOLIQUE »

Dimanche prochain, on fera une collecte, dans toutes les églises et chapelles de l'archidiocèse, en faveur de l'*Oeuvre de la Presse Catholique*.

Ce fut, on s'en souvient, le 31 mars 1907 que furent établies, par mandement de Sa Grandeur Monseigneur Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, cette *Oeuvre* et cette quête diocésaine.

L'*Oeuvre de la Presse Catholique* avait pour mission de réaliser la fondation d'un journal quotidien « hautement et exclusivement catholique : catholique dans ses doctrines, catholique dans son esprit, catholique dans ses appréciations des hommes et des choses, catholique dans la discussion de toutes les questions de religion et de morale, de nationalité et de langue, d'administration politique et d'économie sociale ». On la chargeait, en outre, de « l'organisation de toute une campagne de propagande par le livre, par la revue, par le tract, par les publications de toutes sortes qui peuvent contribuer à la diffusion des connaissances utiles et des idées chrétiennes. »

Nous n'apprenons rien à personne en disant que ces tâches difficiles, l'*Oeuvre de la Presse Catholique* les a presque toutes commencées, si elle ne les a pas toutes achevées.

Le journal de qui on espérait une « sérieuse formation de la conscience catholique » canadienne a été fondé et maintenu. Il a fait de son mieux pour réfuter l'erreur et répandre la saine doctrine. Il a exposé la vérité chrétienne et les préceptes de la morale. Il a revendiqué les droits sacrés de l'Église ; il a dénoncé toutes les violations qu'on en voulait faire ou qu'on en faisait.

Bref, il a mérité, et à maintes reprises, de recevoir publiquement les approbations les plus significatives et les louanges les plus flatteuses.

La propagande par le tract, par la brochure et par le livre a été entreprise, elle aussi, à son tour et en son temps. Elle est aujourd'hui, très active et elle se développe rapidement et sûrement.

L'*Oeuvre de la Presse Catholique* a donc fait son devoir. Elle peut se flatter, pensons-nous, d'avoir marché très droit et très vite dans la voie que lui avait tracée son éminent fondateur ; et s'il fallait faire la revue de tous les maux qu'elle a empêchés ou